

**RAPPORT ANNUEL**  
**2022-2023**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**



ÉCOLE DES VIEUX-MOULINS  
ET SAINT-MODESTE

**ÉCOLE SAINT-MODESTE**  
**ÉCOLE DES VIEUX-MOULINS**

## INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

*En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.*

*Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.*

*En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.*

### **Présentation à la population**

*Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.*

### **Notes pour la rédaction**

*Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.*

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTENCE du conseil d'établissement

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport annuel 2022-2023 du Conseil d'établissement des écoles des Vieux-Moulins et Saint-Modeste. Voici le portrait sommaire de ces deux écoles situées dans la magnifique région du Bas-St-Laurent :

### **ÉCOLE DES VIEUX-MOULINS**

L'école des Vieux-Moulins est située à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et a comme particularité de desservir les niveaux du préscolaire jusqu'à la 3<sup>e</sup> secondaire. Ainsi, ce sont 35 élèves au préscolaire, 90 élèves au primaire et 30 élèves au secondaire qui ont pu grandir et s'épanouir durant l'année scolaire 2022-2023. L'année scolaire des élèves et de l'équipe-école du secondaire plus particulièrement a été teintée par la situation de précarité de la classe de 3<sup>e</sup> secondaire, bénéficiant d'un sursis de 24 mois du Centre de services scolaire de Kamouraska Rivière-du-Loup. La décision de conserver le niveau sera rendue au printemps 2024. D'autre part, tout comme l'année scolaire précédente, l'achalandage élevé des tout-petits a perpétué la mise en place de trois classes de préscolaire.

### **ÉCOLE SAINT-MODESTE**

L'école est située, comme le nom l'indique, dans le village de Saint-Modeste et accueille une clientèle du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année du primaire. L'année scolaire a été marquée par les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école, permettant ainsi aux élèves, enseignants, au service de garde (et à la communauté) de bénéficier d'un tout nouveau gymnase et de classes fonctionnelles et à jour.

Afin d'avoir un bilan complet de ce que le Conseil d'établissement a accompli dans la dernière année, veuillez parcourir notre rapport annuel. Merci de votre intérêt envers la réussite des élèves de nos deux établissements, c'est un plaisir de mettre en œuvre des améliorations qui leur permettent de socialiser, se développer et apprendre.

Steve Bélanger, directeur des écoles des Vieux-Moulins et Saint-Modeste  
Cloé Gagné, présidente du conseil d'établissement

## Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement .....	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement .....	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexes .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## 1. Présentation du conseil d'établissement

### 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Gagné, Cloé	Parent de Saint-Hubert et présidente
Imbeault, Lisa-Marie	Parent de Saint-Hubert
Thériault, Nadine	Parent de Saint-Hubert
Gauthier, Nancy	Parent de Saint-Modeste
Lapierre, Philippe	Parent de Saint-Modeste et vice-président
Lavoie, Pascale	Parent de Saint-Modeste
Daignault, Marilou	Parent de Saint-Modeste substitut
Chouinard, Claudie	Enseignante de Saint-Hubert au secondaire
Potvin, Laura	Enseignante de Saint-Modeste
Thériault, Sophie	Enseignante de Saint-Hubert au primaire
Morin, Isabelle	Personnel de soutien de Saint-Modeste et secrétaire/trésorière
April, David	Personnel du service de garde de Saint-Hubert
Grenier-Tardif, Frédérique	Personnel professionnel de Saint-Modeste
Cummings, Audrey	Personnel professionnel de Saint-hubert substitut
Bélanger, Steve	Direction

## 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
17-10-2022	Ordinaire
05-12-2022	Ordinaire
06-02-2023	Ordinaire
03-04-2023	Ordinaire
08-05-2023	Ordinaire
19-06-2023	Ordinaire

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	Octobre 2022	Suivi	2018-2022
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Décembre 2022	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Avril et mai 2023	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2023	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Juin 2023	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Juin 2023	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Avril 2023	Approuvé	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	N/A		
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	N/A		
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Avril 2023	Consultation	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Avril 2022		
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité			Avis public (entrée des écoles)
Transmission de documents à l'intention des parents			Durant l'année
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	N/A		
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Juin 2023	Consulté	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	Décembre 2022	Explication du contenu éducatif	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Décembre 2022	Explication du contenu éducatif	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2023	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	À toutes nos rencontres	Approuvé	

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	Février 2023		Présentation des cours à option
Consultation des parents	N/A		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Avril et juin 2023		En lien avec le code de vie, plan de lutte
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	N/A		
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	N/A		
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Avril 2023	Approuvé	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	À toutes nos rencontres à partir de décembre	Informé	
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2023	Adopté	
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			